

James H. Oliver, *The Athenian Expounders of the Sacred and Ancestral Law*

Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Lacroix Léon. James H. Oliver, *The Athenian Expounders of the Sacred and Ancestral Law*. In: L'antiquité classique, Tome 19, fasc. 2, 1950. pp. 502-503;

https://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1950_num_19_2_2926_t1_0502_0000_2

Fichier pdf généré le 06/04/2018

faire mon profit le jour où je pourrai enfin publier ce recueil des fragments cycliques depuis si longtemps promis et que M. Gitti me fait l'honneur d'appeler de tous ses vœux.

C'est dire que, malgré mes réserves de principe, j'apprécie comme il convient le livre longuement médité et fortement documenté qu'il a consacré à la partie la plus difficile et la moins connue de l'histoire et de la littérature grecques.

A. SEVERYNS.

James H. OLIVER, *The Athenian Expounders of the Sacred and Ancestral Law*. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1950. 1 vol. in-8°, xiv-179 pp. Prix : 5 dollars.

Monsieur James H. Oliver s'est attaqué à un problème particulièrement délicat ; il a cherché à déterminer la date à partir de laquelle on voit se constituer à Athènes un collège d'exégètes, interprètes officiels de la loi ancestrale, à préciser la composition de ce collège et le rôle qui lui était assigné. Dans sa préface (p. ix), James H. Oliver rappelle les principaux travaux que l'on avait consacrés à cette question, mais il fait observer que son enquête est plus étendue que celle de ses prédécesseurs et qu'elle apporte, sur certains points, des vues nouvelles, entièrement différentes de celles qui étaient admises précédemment. Un des principaux mérites de l'ouvrage est, en effet, de se fonder sur une documentation soigneusement revue et mise au point (voir les textes littéraires et épigraphiques groupés dans l'appendice, pp. 121-163) et sur une analyse minutieuse où tous les aspects du sujet sont soumis à un examen approfondi.

Les trois premiers chapitres constituent une sorte d'introduction : l'auteur cherche à définir le rôle des chresmologues des VI^e et V^e siècles ; il montre que c'est seulement au IV^e siècle qu'apparaissent des exégètes revêtus de fonctions officielles, bien déterminées. Dans le chapitre IV, il examine les différentes catégories d'exégètes, en précisant, pour chaque catégorie, la fonction et le nombre des magistrats ; il dresse, à cette occasion (p. 44), une liste des exégètes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous. Un chapitre spécial est consacré à l'institution des exégètes telle qu'elle est exposée par Platon dans les *Lois*, ainsi qu'aux conséquences que l'on peut tirer des conceptions du philosophe pour la nomination des exégètes à Athènes et, d'une manière générale, pour l'organisation primitive de l'Attique. Les deux derniers chapitres ne se rattachent au sujet que par des liens assez minces. Le chapitre VI est une étude sur les grands prêtres du culte impérial à Athènes ; on y trouvera, en particulier, une liste des grands prêtres dont les noms sont attestés par les documents conservés (pp. 81-84) et un essai pour reconstituer l'histoire du culte impérial à la lumière de ces documents (pp. 89-100). Le chapitre VII concerne les collèges de prêtres romains et la terminologie employée chez les auteurs grecs pour les désigner. Les institutions romaines et athéniennes offrent entre elles des ressemblances que James H. Oliver s'efforce de justifier ; c'est d'Italie méridionale que serait

venue, à Rome comme à Athènes, l'idée d'une semblable organisation. L'ouvrage de James H. Oliver retiendra certainement l'attention des spécialistes ; ils trouveront dans ce livre une intéressante mise au point et des aperçus souvent originaux sur certains aspects peu connus des institutions athéniennes.

LÉON LACROIX.

Joseph Sevier CALLAWAY, *Sybaris*. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1950. 1 vol. in-8°, ix-131 pp. (THE JOHNS HOPKINS UNIVERSITY STUDIES IN ARCHAEOLOGY, n° 37). Prix : 3 dollars.

Cette utile monographie est fondée principalement sur des textes littéraires, qui, en dépit des notables progrès de la documentation archéologique, demeurent ici la plus importante de nos sources d'information. Le plan, très simple, comprend quatre parties : le premier chapitre examine, d'abord, avec une précision méritoire les origines, assez mêlées, mais surtout achéennes, de la colonie ; non moins consciencieuse est l'étude du milieu géographique et des nombreuses ressources (agricoles, pastorales, forestières, etc.) qui expliquent le magnifique essor de Sybaris : l'auteur cite intégralement (peut-être sans nécessité absolue) la brillante et vivante description de Lenormant. — Il retrace plus brièvement l'histoire de la ville (chapitre II) ; il insiste avec raison sur l'importance de son œuvre colonisatrice et, plus spécialement, sur Posidonia, et il traite des rapports de Sybaris avec les autres villes de la Grande-Grèce, notamment avec sa rivale Siris et son ennemie Crotona, pourvue de divers avantages naturels qui lui faisaient défaut (c'est ainsi qu'elle possédait le seul bon port situé entre Rhégion et Tarente) ; il rappelle enfin très sommairement les causes — assez obscures — et l'issue du conflit qui mit aux prises les deux puissantes colonies (il est permis de regretter que M. Callaway n'ait pas consacré quelques lignes aux tentatives de relèvement dont Sybaris devait être l'objet pendant le v^e siècle). — Dans le troisième chapitre, l'auteur décrit minutieusement les différents aspects de la vie économique, matérielle, artistique et religieuse de Sybaris (industrie lainière, élevage, musique, athlétisme, banquets, hygiène, goût du confort, relations avec les sanctuaires d'Héra Licinia, d'Olympie et de Delphes, etc.), et il expose les principaux résultats des fouilles. — Un quatrième chapitre, enfin, a pour sujet les *logoi sybaritikoï* : s'ils ont contribué à donner une idée fort incomplète et inexacte de l'histoire de Sybaris, ils apportent, du moins, nombre d'informations détaillées sur l'existence privée de ses habitants, et ils attestent la vitalité des souvenirs laissés chez les anciens par la puissance et l'énorme richesse d'une cité qui avait vécu deux siècles à peine. — La prosopographie de Sybaris et de sa colonie Posidonia (pp. 119-122) rendra assurément service ; la bibliographie, où figurent quelques savantes et précieuses études, ne sera pas non plus inutile ; mais elle pouvait être aisément complétée : M. Callaway ne dit pas pour quelle raison il a omis d'indiquer des travaux dont la valeur est